



**Nouveau contrat Radio-France :  
Météo-France tirailé  
entre ambitions commerciales et instabilité des conditions de travail**

Depuis le 1er janvier, Météo-France assure de nouvelles prestations pour Radio-France. Chacun a déjà entendu leurs voix. Des collègues techniciens de l'Unité Médias interviennent sur les ondes. Dorénavant, vous pourrez les voir sur le site internet de la radio. En effet, pour 2016, après sélection, une nouvelle équipe de météos intervient directement dans les locaux de Radio-France et non plus depuis les centres météos. Pour leurs noms, voir [l'article intramet](#).

Avec ce contrat 2016, il y a une bonne et une mauvaise nouvelle.

Commençons par la bonne nouvelle.

Malgré le remplacement des météos par des journalistes pour la matinale entre 6 et 9 heures, la proximité entre le présentateur du journal et le prévisionniste météo est renforcée, et celui-ci peut intervenir en direct, étant désormais sur place. Il est donc tout à fait satisfaisant pour Météo-France d'être parvenu à conserver un client historique dont l'importance est indéniable.

La mauvaise nouvelle est liée à la bonne.

En effet, les dispositions prises dans l'urgence pour répondre aux nouvelles contraintes du contrat (se rendre dans les locaux de la radio) entraînent mécaniquement des tensions sur le tableau de service de l'Unité Médias. Le poste permanent des techniciens de l'Unité Médias à Saint-Mandé se retrouve amputé d'un ETP sur les sept nécessaires pour tourner. Cela donne la sensation que la direction s'est pliée sans réserve aux exigences de Radio-France.

Il est nécessaire de se préoccuper sérieusement des conséquences du dispositif sur l'organisation et les conditions de travail de l'Unité Médias à Saint-Mandé.

La CFDT-Météo attire l'attention de la direction.

Dans ce service permanent, le technicien Médias travaille seul la nuit. Il gère les sollicitations médiatiques, en plus de nombreuses autres tâches de travail.

Il y a là un enjeu de Sécurité des Personnes et des Biens évident en cas de vigilance. Ces vacations de nuit, souvent très fatigantes, seront désormais plus fréquentes pour ceux qui ne vaquent pas à Radio-France. Avec ce sous-effectif constaté, comment organiser la venue de renforts lorsque des vigilances sont prévues ? Et cela sans augmenter le stress et la fatigue en recourant toujours aux mêmes ?

Les premières explications de la direction concernant la décision de ne pas pourvoir l'ETP manquant ne sont ni convaincantes, ni satisfaisantes. Elles reposent sur la précarité du contrat : « un an seulement », et « le risque de ne pas prolonger la prestation »... Il serait donc prématuré de renforcer l'équipe Médias. Fin 2016, nous referra-t-on le coup ? Pour une année supplémentaire ? Puis en 2017 ? Et si d'autres contrats du même type venaient s'ajouter à celui-ci , que se passera-t-il ?

Nous allons suivre de près l'évolution des bilans des agents de l'Unité Médias.

Nous qualifierons et quantifierons les heures supplémentaires le cas échéant.

La prestation Radio-France illustre plus généralement une contradiction de la direction de notre Etablissement. Des ambitions dans le domaine des services – commerciaux ou autres – sont affichées tandis que la réticence à accorder des effectifs en fonction des besoins apparaît chaque jour.

De plus en plus, les médias pourraient faire appel à des prévisionnistes sur place.

Sans prise de conscience de la part de la direction, la précarité des contrats risque de devenir celle de l'Unité Médias.